

Référentiel de l'Accompagnateur en Milieux Scolaires

Maîtriser les ressources légales, institutionnelles et organisationnelles des milieux scolaires et extra-scolaires.

- Connaître le cadre légal du système scolaire
- Se repérer dans les textes réglementaires cadrant l'exercice du métier dans les secteurs scolaires et extrascolaires.
- Comprendre, analyser et expliquer le projet pédagogique de l'institution (école, internat, CEFA, école de devoirs...).

Agir de façon éthique, démocratique et responsable.

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la profession.
- Respecter le devoir de confidentialité et de discrétion.
- Garantir une éthique de l'éducation valable pour tout public et toute population.
- Prendre en compte les valeurs multiples inhérentes aux milieux scolaires ainsi que les enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.
- Faire des choix responsables en appui sur des valeurs et des principes éthiques et démocratiques.
- Adopter une attitude réflexive.

Travailler en équipes pluridisciplinaires, entretenir des relations de partenariat avec les familles, l'institution et agir comme un acteur social au sein de la société.

- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés et ses émotions.
- Mener des actions éducatives concertées inscrites dans le projet de l'institution.
- Etablir une étroite relation avec les parents et les autres partenaires concernés.
- Coopérer avec les chefs d'établissement, les enseignants et les autres responsables dans la guidance socio-pédagogique des élèves.

Accompagner, soutenir et guider les jeunes dans leurs relations, leur travail scolaire en favorisant leur émancipation sociale.

- Etre à l'écoute, permettre l'expression des difficultés, élaborer des stratégies de réussite.
- Créer une relation de confiance mutuelle, de non jugement.
- Soutenir les jeunes dans leur travail scolaire.
- Favoriser un égal accès des jeunes aux apprentissages et aux compétences prévues dans les programmes scolaires.
- Accompagner individuellement les jeunes vers leur autonomie.
- Faire preuve de disponibilité et d'ouverture vis-à-vis des jeunes en difficulté.
- Orienter le jeune vers des ressources, des personnes ou des services spécialisés.

Favoriser l'apprentissage scolaire, lever les obstacles psychologiques, culturels et sociaux et réagir à des situations variées.

- Rendre le milieu de vie propice au développement global du jeune.
- Permettre aux élèves de s'approprier les méthodes de travail qui leur conviennent
- S'adapter à des situations variées pour favoriser l'apprentissage scolaire, lever les obstacles psychologiques, culturels et sociaux.
- Encourager le développement d'habiletés sociales chez les jeunes telles que le respect, l'esprit de partage et de coopération.
- Concevoir, organiser, animer et évaluer des actions éducatives favorisant le développement global du jeune.

Favoriser un cadre de vie collective pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants et adolescents ainsi que le bon fonctionnement de l'institution.

- Garantir les règles établies en exerçant une autorité sans recourir à la violence.
- Accompagner le jeune dans des situations conflictuelles.
- Assurer la sécurité et le bien-être des jeunes.
- Surveiller pour garantir la bonne organisation de la vie scolaire et le bon fonctionnement de l'institution.
- Assurer une intervention en première ligne auprès des jeunes présentant des difficultés de comportement.
- Recadrer, concevoir et appliquer des sanctions constructives pour réintroduire l'appartenance à une communauté éducative ainsi qu'à une société.
- Prévenir les attitudes et les comportements sociaux inadaptés (violence, racisme, vols, assuétudes...)

Accomplir des tâches pédagogiques, sociales, administratives et techniques au sein de l'institution.

- Organiser et/ou coordonner des activités pendant les temps libres des élèves
- Gérer les heures d'étude en aidant les élèves dans leurs recherches et leur travail scolaire.
- Animer et surveiller les espaces de vie collective.
- Animer des projets internes ou externes (sorties, parascolaire, projets en partenariat...)
- Gérer les tâches administratives en lien avec la guidance des élèves
- Détecter et prévenir le décrochage scolaire (vérification des absences, prise de contact avec les parents, orientation vers les CPMS, les centres de guidance voire les services d'aide à la jeunesse).

Communiquer de manière adéquate dans les divers contextes liés à la profession.

- Pratiquer l'écoute active, le dialogue
- Utiliser à bon escient différents modes de communication
- Adapter sa communication en fonction des interlocuteurs
- Jouer le rôle d'interface, de médiation entre jeunes, parents, partenaires de l'école ou de l'association.
- Déterminer et élaborer des temps, des lieux et des formes propices à la communication.